

N° 2025-174

OBJET :

Urbanisme – *Création d'un emploi non permanent d'instructeur(rice) des ADS pour accroissement temporaire d'activité*

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, aux Gets, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 décembre 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, BERNAZ Célia, TRABICHER Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Procurations ont été données :

- par Mme LEFANT Myriam à ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth,
- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Considérant qu'il y a lieu de créer un emploi non permanent d'instructeur(rice) des autorisations du droit des sols pour accroissement temporaire d'activité,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- décide de créer un emploi non permanent d'instructeur(rice) des autorisations du droit des sols pour accroissement temporaire d'activité, du 29 décembre 2025 au 30 avril 2026, à temps complet et sur la base d'une rémunération correspondant à l'indice majoré 506,
- autorise Madame la Présidente à recruter une personne sur cet emploi.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHER

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD